



Rapport annuel 2016
Conseil de quartier
Notre-Dame-des-Laurentides

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2016

CONSEIL DE QUARTIER
DE NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES

Le 5 avril 2017

TABLE DES MATIÈRES

1.	Mot du président	3
2.	Composition du conseil d'administration	4
3.	Limites du quartier	5
4.	Fonctionnement du conseil de quartier	6
5.	Consultations publiques	7
6.	Les réalisations en 2016	9
7.	Conclusion	13
8.	Plan d'action 2017	13
9.	Bilan et états financiers au 31 décembre 2016.....	14

1. MOT DU PRÉSIDENT

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel du conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides pour l'année 2016.

Cette année, les efforts des membres-administrateurs ont été consacrés à plusieurs reprises à l'étude de nouveaux développements domiciliaires dans le secteur et au nécessaire respect de balises pour leur approbation. Ainsi, des modifications significatives ont été exigées aux projets pour assurer la qualité de vie des citoyens du quartier et un développement plus harmonieux, respectueux de notre milieu naturel toujours fragilisé.

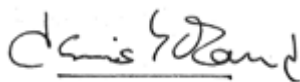
Une autre préoccupation portée par le conseil de quartier concerne la disponibilité d'une piscine intérieure pour sa population. À ce sujet, nous avons fondé un certain espoir sur une possibilité de collaboration avec la municipalité de Lac-Beauport dont la piscine du Saisonnier arrive à sa fin de vie utile. J'encourage le prochain conseil d'administration à garder actif ce dossier, qui est très important pour la population du secteur.

D'autres questions, dont la qualité de l'eau, le souci de l'environnement, l'amélioration du réseau de transport en commun et la sécurité des piétons, ont aussi retenu l'attention des membres. D'autres encore vous sont présentées à la lecture du présent document.

Avant de terminer, je profite de l'occasion pour préciser qu'au cours de l'année écoulée, nous n'avons eu d'autre souci que de représenter les préoccupations, les souhaits ou les inquiétudes de nos concitoyens. Si nous l'avons fait occasionnellement avec vigueur, c'est que nous prenons cette mission au sérieux.

Enfin, je voudrais remercier tous les administrateurs bénévoles qui ont donné de leur temps, de leur énergie et de leur expérience au conseil de quartier de même qu'au public présent. Je remercie aussi notre conseiller municipal monsieur Patrick Voyer qui nous a accompagnés aux séances et fait preuve d'écoute et d'une remarquable assiduité.

Un merci encore adressé aux conseillers en consultations publiques madame Priscilla Lafond et monsieur Jacquelin Fraser ainsi qu'une mention spéciale à madame Francine Lafrenière, secrétaire de soutien, pour son travail exceptionnel.



Denis Béland
Président

2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Lisette Pelletier, présidente (janvier à avril 2016); administratrice (mai 2016)
- Denis Béland, secrétaire (janvier à avril 2016); président (mai à décembre 2016)
- Tonatiuh Garcia, vice-président (janvier à avril 2016)
- Jacques Marchand, vice-président (mai à décembre 2016)
- Pier-Alexandre Bernier, trésorier (janvier à avril 2016)
- Jacques Turgeon, trésorier (mai à décembre 2016)
- Mireille Caron, secrétaire (mai à décembre 2016)
- Nathalie Fortin, administratrice (janvier à avril 2016)
- Chantal Thivierge, administratrice (mai à novembre 2016)
- Guy Ouellet (janvier à avril 2016)
- Jocelyn Simoneau, administrateur (janvier à décembre 2016)
- Michel Lambert, administrateur (mai à décembre 2016)
- Pierre Bégin, administrateur (mai à décembre 2016)
- Kim Girard, administratrice (novembre et décembre 2016)

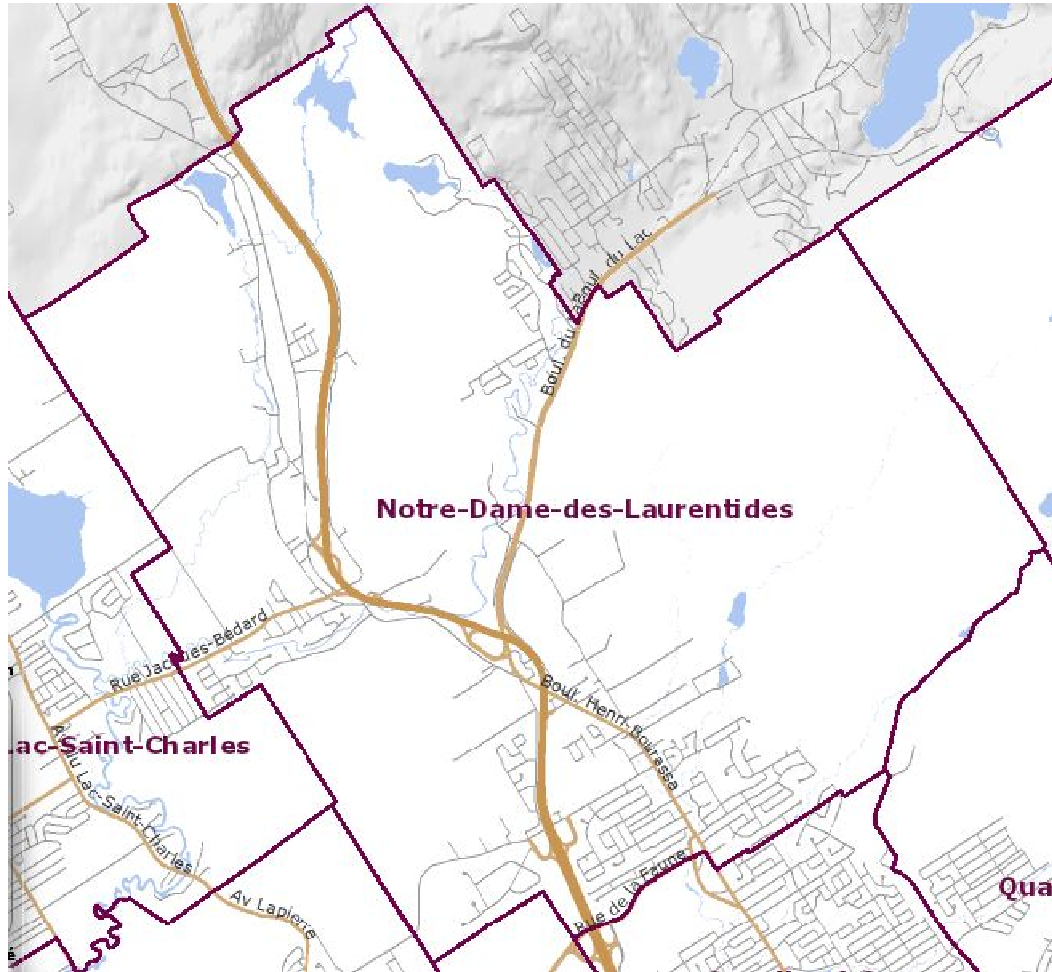
Monsieur Patrick Voyer, conseiller municipal, siégeait également, mais sans droit de vote, pendant toute l'année 2016.

Madame Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques à la Ville de Québec, a assuré le soutien technique et informatif auprès du conseil d'administration pour les mois de janvier à septembre 2016. Monsieur Jacquelin Fraser a poursuivi ce rôle pour les mois d'octobre à décembre 2016.

Madame Francine Lafrenière a assumé la rédaction des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration en 2016.

3. LIMITES DU QUARTIER

Les limites du territoire du conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides sont illustrées par la carte suivante :



Au nord-ouest : la rue Clément et le lac Fortier à la limite sud de la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury

Au nord-est : la limite avec la municipalité du Lac-Beauport

À l'ouest : les limites avec les quartiers Lac-Saint-Charles et Saint-Émile

À l'est : la rivière des Roches et la limite avec l'arrondissement de Beauport

Au sud : la rue de la Faune, la rue des Santolines et le parc de la montagne des Roches

Le quartier est traversé du sud au nord par l'autoroute Laurentienne.

4. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Séances du conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides en 2016	
13 janvier	14 septembre
16 mars	5 octobre
6 avril (AGA)*	2 novembre
4 mai	7 décembre
1 ^{er} juin	

*Assemblée générale annuelle

5. CONSULTATIONS PUBLIQUES

Au cours de 2016, deux demandes d'opinion/consultations publiques ont été adressées aux membres du conseil de quartier. Notons que ces recommandations sont demandées par l'Arrondissement de Charlesbourg afin que le conseil de quartier donne son opinion sur des projets de modification à la réglementation sur l'urbanisme.

Demande d'opinion au conseil de quartier sur le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme relativement aux zones 41112PA, 41113IP et 41114IP. Règlement R.C.A.4V.Q. 124.
Consultation publique Assemblée tenue le 4 mai 2016 au chalet Notre-Dame-des-Laurentides, 55, rue Moïse-Verret. 5 citoyens ont assisté à cette assemblée.
Objet de la demande : Vise à modifier quelques normes applicables aux propriétés industrielles du parc industriel de Charlesbourg. Les modifications proposées concernent le plan de zonage et les types d'entrepôts extérieurs.
Recommandation du conseil de quartier : À L'UNANIMITÉ, les membres recommandent d'accepter le projet de règlement R.C.A.4V.Q.124, toutefois ils souhaitent faire part de certaines réserves : On craint la possibilité de voir s'installer des cours à ferraille ou de l'entreposage de matières organiques telles du fumier ou de l'engrais et des matières dangereuses. Ces usages risqueraient d'affecter considérablement la qualité de vie des citoyens qui demeurent à proximité. Certains usages génèrent des odeurs nauséabondes, font beaucoup de bruit ou peuvent avoir un impact sur l'environnement advenant un accident. Comme certaines questions sont demeurées sans réponses, les membres demandent à l'Arrondissement de s'assurer que l'ajout des types d'usages prévus ne permette pas l'apparition de telles entreprises. Ils insistent sur la nécessité que d'autres règlements que celui du zonage régissent les aspects en lien avec le bruit, les odeurs et les polluants occasionnés par certains types d'entreposage.

Demande d'opinion au conseil de quartier sur le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme relativement à la zone 41066Fb. Règlement R.C.A.4V.Q. 123.

Consultation publique

Assemblée tenue le 14 septembre 2016 au bureau d'arrondissement de Charlesbourg, 160, 76e Rue Est, salle de La Cité.

12 citoyens ont assisté à cette assemblée.

Objet de la demande :

Création d'une nouvelle zone résidentielle 41156Ha.

Recommandation du conseil de quartier :

À L'UNANIMITÉ, il est recommandé au conseil d'arrondissement de Charlesbourg de ne pas adopter le projet de Règlement R.C.A.4V.Q. 123 modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme relativement à la création de la zone 41156Ha.

Considérant les interventions verbales des citoyens, les administrateurs sont d'avis, pour différentes raisons ci-dessous exprimées, que le projet de prolongement de la rue Sherwood ne devrait pas se réaliser.

Tout d'abord, le conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides s'oppose au déboisement de ce secteur. Il serait bien malheureux de penser couper tous ces arbres matures et remet en question le besoin domiciliaire dans la frange nord de la ville de Québec, puisqu'actuellement le taux de vacation pour l'Arrondissement de Charlesbourg est de 6 %. Il se questionne sur l'étalement urbain.

Advenant la réalisation du projet, le conseil est d'avis qu'il serait souhaitable d'établir une bande de protection qui permettrait de conserver des arbres matures en fond de cour des terrains projetés qui le permettent.

Les membres du conseil de quartier se questionnent aussi sur les impacts qu'aura l'ajout de propriétés dans ce secteur, tant au niveau de la circulation automobile, de la situation de surnombre dans les écoles du quartier, que de l'accès aux services (offre de transport en commun, disponibilités des activités de loisir, etc.). Ils craignent également que les coûts engendrés par ce nouveau développement fassent augmenter les taxes municipales des propriétaires des maisons déjà existantes.

Le conseil de quartier est aussi inquiet du fait qu'il y a une dénivellation importante entre les propriétés existantes et les propriétés projetées. Les citoyens ont fait part de leurs inquiétudes à propos d'éventuels murs de soutènement à construire et de la responsabilité d'en assumer les coûts.

Les administrateurs craignent également l'aggravation du problème déjà existant de la gestion des eaux de surface dans le secteur.

Enfin, les membres sont perplexes quant au fait que cette modification ne soit pas susceptible d'approbation référendaire.

6. LES RÉALISATIONS EN 2016

JANVIER 2016

Le conseil de quartier accueillait deux membres cooptés soit messieurs Guy Ouellet et Jocelyn Simoneau.

Les administrateurs sont invités à valider l'intérêt du projet d'une piscine intérieure auprès des citoyens, des organismes et des entrepreneurs du secteur Notre-Dame-des-Laurentides.

Le conseil de quartier est informé de la *Vision des déplacements à vélo* élaborée par la Ville. Ce programme, étalé sur une période de cinq ans, vise à améliorer le réseau cyclable sur tout le territoire de la ville de Québec. On déplore que le secteur Notre-Dame-des-Laurentides comporte le moins de distances cyclables.

Les membres du conseil de quartier ainsi que le conseiller municipal, monsieur Patrick Voyer, se disent d'accord sur le fait que si un projet domiciliaire dans le secteur George-Muir nord ne respecte pas les balises prévues, il ne sera pas présenté aux citoyens.

On informe la population qu'elle est invitée à se prononcer sur deux consultations publiques en ligne, tenues par la Ville sur son site Web, portant sur le déplacement à vélo et la « Place aux arbres ».

D'autres consultations publiques concernant le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) se tiendront en février 2016. Les dates et les endroits où se tiendront ces rencontres peuvent être obtenus en consultant le site Internet de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

MARS 2016

Une résolution est prise par le conseil de quartier demandant au Réseau de transport de la Capitale (RTC) une amélioration du service dans le secteur Notre-Dame-des-Laurentides.

Une conférence portant sur la *Renaissance des cours d'eau en ville* sera offerte en avril au Centre communautaire Noël-Brulart.

AVRIL 2016

À l'occasion de son assemblée générale annuelle (AGA), les membres-administrateurs suivants sont élus : mesdames Lisette Pelletier, Chantal Thivierge et Mireille Caron ainsi que messieurs Jacques Turgeon et Jacques Marchand. On remercie chaleureusement les membres sortants, madame Nathalie Fortin et messieurs Pier-Alexandre Bernier, Tonatiuh Garcia et Guy Ouellet, pour leur implication.

Monsieur Patrick Voyer informe que :

- la *Stratégie sur la sécurité routière 2015-2017* fait l'objet d'une présentation en continu auprès de l'ensemble des conseils de quartier;
- le RTC a acheté une partie du terrain du zoo avec les bâtiments administratifs;
- le règlement sur les animaux a été adopté par la Ville en conformité avec la loi provinciale nouvellement adoptée.

MAI 2016

On procède à la nomination des membres sur différentes fonctions au sein du conseil d'administration. Aussi trois membres sont cooptés : messieurs Jocelyn Simoneau, Michel Lambert et Pierre Bégin.

Le conseiller municipal informe que des travaux de réfection seront réalisés sur une partie de la rue Sherwood en 2016; l'autre partie sera faite en 2017.

Les membres adoptent une résolution demandant au ministère des Transports du Québec (MTQ) d'inclure deux membres du conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides dans le processus de consultation touchant l'élargissement de l'autoroute Laurentienne.

JUIN 2016

Madame Lisette Pelletier se voit dans l'obligation de donner sa démission en raison de nouveaux mandats professionnels.

Le conseil de quartier accueille deux représentants de la Corporation de développement communautaire (CDC) du Grand Charlesbourg afin de nous informer sur le projet *Penser Agir Charlesbourg*, tenu dans le secteur Saint-Pierre-aux-Liens. Les membres du conseil de quartier adoptent une résolution appuyant les efforts menés par la Table de quartier Saint-Pierre-aux-Liens visant le développement d'un parc naturel et de plein air sur l'ancien territoire du zoo.

Un citoyen fait part de ses préoccupations quant au projet de développement résidentiel les Terrasses Saint-Aubert qui ne s'est pas réalisé et qui a laissé les lieux dans un état malheureux.

Les membres sont invités à participer à l'une des séances d'information relatives au *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec*.

SEPTEMBRE 2016

Un membre du conseil d'administration relate un incident dans son quartier concernant une attaque de deux *pitbulls* envers un autre chien près du parc Bon-Pasteur. Il n'est pas évident de savoir à qui l'on doit transmettre un tel incident. Après vérification, il s'avère que le Service de police doit prendre la plainte et recourir à l'organisme Les Fidèles Moustachus pour une collaboration s'il y a lieu.

Un mémoire est en préparation par un certain nombre de conseils de quartier pour s'opposer au projet de loi n° 109, voulant abolir le processus référendaire en matière d'urbanisme. Le groupement des conseils de quartier désire se faire entendre en commission parlementaire.

OCTOBRE 2016

Le conseil de quartier accueille un représentant de la Sécurité civile de la Ville pour une présentation intitulée «Se préparer à faire face à un sinistre». L'objectif poursuivi est de sensibiliser la population à l'éventualité d'un sinistre.

Le conseiller municipal souligne que 60 % des routes seront de nouveau asphaltées dans le secteur Notre-Dame-des-Laurentides. L'autre 40 % sera fait l'an prochain.

Une formation est offerte par la Ville aux nouveaux membres des conseils de quartier.

NOVEMBRE 2016

On prend acte de la démission de l'administratrice, madame Chantal Thivierge.

Le conseiller municipal nous informe que le projet de nouvelle zone résidentielle au nord de la rue Dorval est reporté.

Le promoteur du projet du boisé George-Muir présentera celui-ci le 9 novembre 2016 pour recueillir l'opinion des citoyens. Une consultation publique se tiendra ultérieurement.

Les membres adoptent une résolution demandant à la Ville de limiter l'ampleur du projet de développement domiciliaire entre les rues de la Faune et Vézina et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer pleinement la sécurité de la population concernée.

Le conseil de quartier accueille la directrice de la Maison des jeunes La Marginale qui l'entretient sur cet organisme dédié aux jeunes du milieu, âgés de 12 à 17 ans.

Les membres sont heureux de nommer madame Kim Girard, à titre de représentante du milieu, comme membre coopté et administratrice du conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides.

Le conseiller en consultations publiques familiarise les membres sur la navigation relative à la carte interactive de la Ville de Québec.

DÉCEMBRE 2016

Le conseiller en consultations publiques offre une courte formation sur les rôles et responsabilités des administrateurs d'un conseil de quartier.

Les membres sont informés sur le pouvoir d'initiative. Il s'agit de projets ou d'activités pouvant être initiés par un conseil de quartier pour améliorer la qualité de vie et stimuler le développement du quartier en s'associant avec des partenaires du milieu. Un montant annuel maximal de 5 000 \$ peut y être affecté.

Les membres soulignent un secteur hautement accidentogène à l'intersection où se situe le restaurant Les Frères Toc. Le conseiller municipal, monsieur Patrick Voyer, nous avise que la Ville effectue des analyses à ce sujet.

Des améliorations ont été apportées au parc Bon-Pasteur, dont des jeux pour enfants et la pose de luminaires.

Les membres déplorent l'espace restreint de la bibliothèque Bon-Pasteur et son équipement désuet, de même que les heures réduites d'ouverture (31 heures/sem.) comparativement à d'autres bibliothèques.

Un citoyen s'inquiète de l'état lamentable du lac Clément, qui reçoit les sels de déglacage de la voirie. La Ville est au courant du dossier et fait un suivi.

7. CONCLUSION

Les administrateurs du conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides exercent une vigie constante sur différents dossiers pouvant affecter le bien-être et la qualité de vie de leurs concitoyens.

Intéressés à participer à la vie démocratique de leur quartier, les membres assument leur rôle d'influence et émettent leurs recommandations auprès de la Ville, faisant ainsi valoir la voix de leurs citoyens.

Par ailleurs, il serait heureux de voir augmenter la participation citoyenne aux séances du conseil de quartier aux fins de se rapprocher des enjeux municipaux et de chercher à faire une différence, si petite soit-elle, sur l'amélioration d'un mieux-être collectif.

8. PLAN D'ACTION 2017

Voici quelques actions prévues par le conseil de quartier pour l'année 2017 :

- La poursuite de conférences lors des séances du conseil de quartier;
- Le partenariat en continu avec les organisations du quartier, notamment la Corporation de loisirs secteur Notre-Dame-des-Laurentides, la Corporation de développement communautaire du Grand Charlesbourg, la Maison des jeunes La Marginale ainsi qu'avec les autres conseils de quartier;
- Le projet de piscine intérieure pour le secteur Notre-Dame-des-Laurentides (projet d'association avec la municipalité de Lac-Beauport);
- La sécurité dans le quartier;
- Une vigie sur le respect de balises face aux nouveaux projets domiciliaires;
- Le transport en commun dans le nord du secteur;
- La protection de l'eau;
- La promotion du conseil de quartier;
- Une information régulière sur la page Facebook du conseil de quartier.

9. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016

En 2016, le conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides a dépensé un montant de 799,68 \$ pour assumer les frais de fonctionnement.

Au 31 décembre 2016, le conseil de quartier dispose d'une somme de 106,83 \$.

CONSEIL DE QUARTIER DE NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2016

ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2016

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>106,83</u>	<u>906,51</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeur	0,00	0,00
Actif net	<u>106,83</u>	<u>906,51</u>
Total du passif et de l'actif net	<u>106,83</u>	<u>906,51</u>

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016

LE CONSEIL DE QUARTIER NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF
NET
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Produits		
Subvention — Ville de Québec (Fonctionnement)	0	1 000,00
Subvention — projet terminus du Zoo	-	-
Commandite concours « Maisons fleuries »	-	-
Produits de l'exercice 2016	<u>0</u>	<u>1 000,00</u>
 Charges		
Fonctionnement	799,68	653,25
Projets	-	-
Charges de l'exercice 2016	<u>799,68</u>	<u>653,25</u>
 Excédent des produits par rapport aux charges	106,83	346,75
Actif net affecté au projet « Maisons fleuries »	-	-
Actif net non affecté exercice terminé le 31 décembre 2016	106,83	346,75
Radiation année antérieure	-	-
Actif net non affecté au début de l'exercice	<u>906,51</u>	<u>559,76</u>
 Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>106,83</u>	<u>906,51</u>